

## Le Prud'homme qui sauva son compère

1 Un jour un pêcheur s'en allait en mer pour tendre ses filets. Regardant devant lui il vit un  
homme près de se noyer. Il était vaillant et agile ; il bondit, saisit un grappin et le lance,  
mais par malchance il frappe l'autre en plein visage et lui plante un crochet dans l'oeil. Il le  
5 tire dans son bateau, cesse de tendre ses filets, regagne la terre aussitôt, le fait porter dans  
sa maison, de son mieux le sert et le soigne jusqu'à ce qu'il soit rétabli.

Plus tard, l'autre de s'aviser que perdre un œil est un grand dommage. « Ce vilain m'a  
éborgné et ne m'a pas dédommagé. Je vais contre lui porter plainte : il en aura mal et  
ennui » Il s'en va donc se plaindre au maire qui lui fixe un jour pour l'affaire.

10 Les deux parties, ce jour venu, comparaissent devant les juges. Celui qu'on avait éborgné  
parla le premier, c'était juste.

« Seigneurs, dit-il, je porte plainte contre cet homme qui naguère me harponnant de son  
grappin m'a crevé l'oeil : je suis lésé. Je veux qu'on me fasse justice ; c'est là que tout ce  
que je demande et n'ai rien à dire de plus. »

L'autre répond sans plus attendre:

15 « Seigneurs, je lui ai crevé l'oeil et je ne puis le contester ; mais je voudrais que vous  
sachiez comment la chose s'est passée : voyez si vous m'en donnez tort. Il était en danger  
de mort, allait se noyer dans la mer ; mais ne voulant pas qu'il périsse, vite, je lui portais  
secours. Je l'ai frappé de mon grappin, mais cela, c'était pour son bien : ainsi je lui sauvai la  
vie. Je ne sais que vous dire encore ; mais, pour Dieu, faites-moi justice. »

20 Les juges demeuraient perplexes, hésitant à trancher l'affaire, quand un bouffon qui était  
là leur dit : « Pourquoi hésitez-vous ? Celui qui parla le premier, qu'on le remette dans la  
mer , là où le grappin l'a frappé et s'il arrive à s'en tirer, l'autre devra l'indemniser. C'est une  
sentence équitable. »

25 Alors, tous à la fois s'écrient : « Bien dit ! La cause est entendue. » Et le jugement fut  
rendu. Quant au plaignant, ayant appris qu'il serait remis dans la mer pour grelotter dans  
l'eau glacée, il estima qu'il ne saurait l'accepter pour tout l'or du monde. Aussi retira-t-il sa  
plainte ; et même beaucoup le blâmèrent.

30 Aussi, je vous le dis tout franc : rendre service à un perfide, c'est là vraiment perdre son  
temps. Sauvez du gibet un larron qui vient de commettre un méfait, jamais il ne vous  
aimera et bien plus, il vous haïra. Jamais méchant ne saura gré à celui qui l'a obligé : il s'en  
moque, oublie aussitôt et serait même disposé à lui nuire et à léser s'il avait un jour le  
dessus.

Anonyme – XIII ème siècle